

DEMANDE DE MAJORATION

IMPÉRATIF : Prendre RDV avec le service médico-social de la DSDEN de la Drôme au **04 75 82 35 68**

Renvoyer cet imprimé accompagné des pièces justificatives * **avant le 8 décembre 2021**:

par courriel : ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr

ou à l'adresse suivante :

DSDEN – Service DIPER

BP 1011

26015 VALENCE CEDEX

En application de la note de service du 25 octobre 2021, seuls peuvent prétendre à une priorité de mutation les enseignants titulaires :

- Bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)
- Ou dont le conjoint est Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE)
- Ou ayant un enfant reconnu handicapé ou malade

Données personnelles :

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

Courriel.....

Adresse :

Situation familiale : Date d'entrée dans l'éducation nationale :

Enfants à charge (nom- prénom-date de naissance) :

-
-
-
-

Je demande une majoration dans le cadre du mouvement interdépartemental 2022 ; ma situation est la suivante :

Je suis bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE)

☞ justificatif à joindre obligatoirement : RQTH

Mon conjoint est bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE)

☞ justificatif à joindre obligatoirement : RQTH

J'ai un enfant handicapé ou gravement malade

☞ justificatif à joindre obligatoirement : notification MDPH ou certificat médical détaillé sous pli confidentiel

Signature et date de la demande :